

 ACADÉMIE DE RENNES <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine	MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE ENSEIGNANTS 1ER DEGRÉ PUBLIC 2023	Fiche postes à entretien - N°16
			Postes de CPC et CPD Mise à jour du 30/03/23 Annexe 1 – Liste des postes Annexe 2 – Fiches de postes
Division du 1 ^{er} degré - DIV 1 C			
Courriel : ce.35div1aff@ac-rennes.fr			

Pages 5 - 6	Annexe 1	Liste des postes de CPC et des postes de CPD
	Annexe 2	Fiches de postes CPC et CPD
Page 7		Postes Conseillers pédagogiques de circonscription
Page 8		Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Formation Initiale
Page 8		Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Formation Continue
Pages 9-10		Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Enseignement du Français
Pages 11-12		Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Mathématiques
Page 13		Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Numérique
Page 14		Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Préélémentaire
Page 15		Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Langues vivantes
Page 16		Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Langues et cultures régionales - Breton et Gallo
Page 17		Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Arts, culture et éducation au développement durable
Page 18		Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Education Physique et Sportive

Annexe 1 - Liste des postes de CPC

Il s'agit d'une liste indicative fournie à la date de la publication de la présente note, sous réserve d'évolution dans le cadre de la carte scolaire 2023 ainsi et/ou de la situation administrative des personnels actuellement en poste sur ces missions.

*Ainsi, la mention **PV** ne préjuge pas de la possibilité d'une priorité de maintien applicable à l'agent actuellement en poste en fonction de sa situation et en application des règles de gestion départementales. Les précisions sont données à titre indicatif et ne sont pas exhaustives.*

Postes de conseillers pédagogiques de circonscription (CPC)			
<u>CIRCONSCRIPTIONS</u>	Code UAI	Nature support	<u>PV</u> (Poste vacant) <u>PSV</u> (Poste susceptible d'être vacant)
BAIN DE BRETAGNE	0352761L	CPC CPC	PSV PSV
BRUZ	0350350739N	CPC CPC	PSV <u>PV</u> (priorité de maintien applicable)
CHATEAUGIRON	0351995D	CPC CPC	PSV PSV
CHATEAUBOURG	0352355V	CPC CPC	PSV PSV
COMBOURG	0350740P	CPC CPC	PSV <u>PV</u> (priorité de maintien applicable)
FOUGERES	0350741R	CPC CPC	PSV PSV
LIFFRE	0352762M	CPC CPC	PSV PSV
MONTFORT SUR MEU	0350742S	CPC CPC	PV PV
PACE	0353026Z	CPC CPC	PSV <u>PV</u> rentrée 2023

PAYS MALOUIN	0350744U	CPC CPC	<u>PV</u> (priorité de maintien applicable) <u>PV</u> (priorité de maintien applicable)
REDON	0350743T	CPC CPC	PSV <u>PV</u> rentrée 2023
SAINT GREGOIRE	0350738M	CPC CPC	PSV PSV
SAINT JACQUES DE LA LANDE	0350755F	CPC CPC	<u>PV</u> <u>PV</u>
SAINT MALO VILLE	0352222A	CPC CPC	PSV <u>PV</u> rentrée 2023
VITRE	0350745V	CPC CPC	PSV PSV
RENNES CENTRE SUD	03502974T	CPC CPC	PSV PSV
RENNES EST	0351996E	CPC CPC	PSV PSV
RENNES OUEST	0350746W	CPC CPC	PSV PSV
RENNES SUD	0352866A	CPC CPC	<u>PV</u> (priorité de maintien applicable) <u>PV</u> (priorité de maintien applicable) <u>PV</u> (création rentrée 2023)
ASH PARCOURS 1 ^{ER} DEGRE	0350737L	CPC ASH CPC ASH	PSV PV
ASH PARCOURS 2 ND DEGRE	0352763N	CPC ASH CPC ASH	PSV <u>PV</u> rentrée 2023

Annexe 1 - Liste des postes de conseillers pédagogiques départementaux (CPD)

(Situation indicative fournie à la date de la publication de la présente note, sous réserve d'évolution dans le cadre de la carte scolaire 2023 ainsi et/ou de la situation administrative des personnels actuellement en poste sur ces missions)

Nature des missions	Code UAI	Nature support	<u>PV</u> (Poste vacant) <u>PSV</u> (Poste susceptible d'être vacant)
CPD Formation initiale	0351051C	CPD	PSV
CPD Formation continue	0351051C	CPD	<u>PV</u> (priorité de maintien applicable)
CPD Enseignement du français	0359999D	CPD	PSV
CPD Mathématiques	0359999D	CPD	PSV
CPD Numérique	0351051C	CPD	PSV
CPD Langues vivantes	0351051C	CPD	<u>PV</u> rentrée 2023
CPD Langues et cultures régionales	0359999D	CPD	<u>PV</u> rentrée 2023
CPD Préélémentaire	0351051C	CPD	PSV
CPD « Arts, culture et éducation au développement durable » - secteur NORD EST	0351051C	CPD	<u>PV</u> (priorité de maintien applicable)
CPD « Arts, culture et éducation au développement durable » - secteur SUD OUEST	0351051C	CPD	PSV
CPD EPS	0359999D	CPD	PSV

Annexe 2 – Fiches de postes de CPC et CPD

Postes de Conseillers pédagogiques de circonscription

Compétences requises

- Connaître les politiques nationales dont les programmes en vigueur
- Avoir de solides références didactiques et pédagogiques
- Connaître le cadre et le mode de fonctionnement de la formation initiale
- **Avoir des qualités d'analyse, d'expertise et de conseil**
- Avoir des qualités de disponibilité, d'écoute et d'organisation

Profil attendu

- Etre titulaire du CAFIPEMF
- **Savoir travailler en équipe et s'inscrire dans les missions attendues**

Missions

- Participer au suivi et à la formation initiale et continue des enseignants
- Collaborer à la mise en œuvre des politiques nationales, académiques ou départementales.
- Contribuer à l'amélioration des résultats des élèves par l'analyse et l'expertise des performances des écoles.
- Apporter son expérience à la réflexion didactique et pédagogique.
- collaborer à la mise en œuvre des actions partenariales au sein des écoles de la circonscription
- contribuer avec l'IEN aux contrôles d'instruction en famille

Conformément aux nouvelles instructions ministérielles, le CPC doit consacrer 60% de son temps de service à **la mise en œuvre des apprentissages fondamentaux. Ainsi, dans chaque circonscription hors ASH, un poste de CPC sera identifié en responsabilité du suivi du « plan mathématiques » ou du « plan français ».**

Il est donc indispensable, en préalable à la formulation de toute candidature, de prendre l'attache des IEN de circonscription pour s'informer des spécificités du ou des postes susceptibles d'être sollicités.

Contraintes du poste :

Il faut envisager, lors des vacances scolaires, de travailler au-delà de la sortie des élèves et avant la pré-rentrée.

Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Formation Initiale

Ses missions :

- Le suivi et l'accompagnement des PE stagiaires (et plus particulièrement les stagiaires en prolongation et en renouvellement de stage) T1, T2, la mise en place des stages T1 et T2, l'articulation entre les besoins des PE stagiaires, T1, T2 et les parcours de formation à l'université.
- Le repérage, l'accompagnement et la formation des candidats CAFIPEMF afin de renforcer le dispositif des maîtres formateurs
- La participation à des réunions de groupes de travail ou de commissions traitant de l'exercice professionnel des PE stagiaires, T1 et T2.
- Le suivi et l'accompagnement des étudiants M2 MEEF en contrat d'alternance
- L'animation et le suivi du réseau des Maîtres d'Accueil Temporaires assurant la mise en stage des étudiants M1 et M2 MEEF en pratique accompagnée
- Articuler son action et collaborer avec le site de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE)

Connaissances requises :

- expérience de la formation initiale et continue,
- connaissance du cahier des charges de la formation initiale et de l'organisation des stages,
- connaissance des attentes des écoles.

Qualités attendues :

- bonne organisation temporelle et matérielle
- capacités relationnelles
- capacité à analyser une situation et à formuler une recommandation précise
- capacités d'adaptation

Contraintes du poste :

Il faut envisager, lors des vacances scolaires, de travailler au-delà de la sortie des élèves et avant la pré-rentrée.

Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Formation Continue

Ses missions s'orientent dans trois directions :

- Aider à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des stages de formation continue des enseignants du premier degré à l'aide d'une analyse des besoins, des attentes des enseignants en intégrant les contraintes de fonctionnement. Il collabore avec la DAFPEN (Délégation académique à la formation des personnels de l'éducation nationale), l'université (INSPE) et les services de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
- Accompagner la mise en œuvre des évolutions des programmes en concevant des outils d'aide et d'appui pour les enseignants
- Participer à l'évaluation des compétences des élèves et favoriser l'amélioration de la performance du département.
- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre du plan de formation au niveau départemental

Connaissances requises :

- Solide formation pédagogique et didactique,
- Bonne connaissance des textes en vigueur,
- Bonne connaissance de l'organisation des stages de formation continue,
- Bonne connaissance des ressources disponibles tant humaines que des banques outils

Qualités attendues :

- Sens de l'organisation
- Disponibilité et réactivité
- Capacité à dialoguer et à écouter
- Capacité d'analyse des situations

Contraintes du poste :

Il faut envisager, lors des vacances scolaires, de travailler au-delà de la sortie des élèves et avant la pré-rentrée.

Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) « Enseignement du Français »

Sous l'autorité directe de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale (IA-DASEN), en liaison étroite avec l'adjoint au directeur académique en charge du 1^{er} degré (ADASEN) et en relation directe avec l'IEN en charge de la mission Enseignement du français et prévention de l'illettrisme, le conseiller pédagogique départemental Enseignement du français contribue à la mise en œuvre de la politique nationale à l'école.

Le (la) CPD a pour fonction :

- de conseiller l'IA-DASEN pour le développement de l'enseignement du français dans le 1er degré ;
- de co-animer avec l'IEN en charge du dossier, le groupe départemental de référents conseillers pédagogiques du Plan Français
- de contribuer à la formation des professeurs des écoles, des formateurs et des différents intervenants participant à l'action éducative de l'école.

Le CPD a un rôle de personne ressource, tant auprès de l'IA-DASEN (information, conseil, aide à la décision), du DAASEN, de l'ADASEN et de l'IEN en charge de la mission Enseignement du français, qu'auprès des acteurs à différents niveaux de mise en œuvre (circonscriptions, écoles, partenaires...).

La fonction de CPD nécessite une grande loyauté institutionnelle, une grande disponibilité, des capacités à prendre des initiatives et à assurer des responsabilités, des qualités d'organisation, d'analyse et d'expertise, un sens du contact et une aptitude à travailler en équipe.

Missions :

- Attirer l'attention de l'IA-DASEN sur les questions relatives à l'enseignement du français et soumettre des propositions susceptibles d'améliorer l'offre de service public.
- Contribuer à mettre en place, après validation par l'IA-DASEN ou de ses adjoints en fonction des dossiers, le pilotage pédagogique en français en lien avec les équipes de circonscription.
- Participer, en collaboration avec les Conseillers Maternelle et Mathématiques, à la mise en cohérence des actions de formation et du suivi de l'enseignement des fondamentaux
- En relation directe avec l'IEN en charge du dossier, déployer le Plan Français sur le département,
 - Contribuer à la coordination des référents français au niveau départemental
 - Accompagner les référents français dans leur mission de formation
 - Concevoir et organiser des actions de formation destinées aux CPC ;
 - Animer des groupes de travail de CPC pour produire des canevas d'enseignement dans différents domaines du français au service de l'accompagnement des référents français.
- En relation directe avec l'IEN en charge du dossier, contribuer à la conception, à la mise en œuvre et au suivi du Plan de formation continue départemental
 - Travailler à l'adaptation de Magistères déjà conçus selon les besoins du département.
 - Participer à la définition et à la mise en œuvre des actions de formation au niveau départemental et aux actions à mettre en place pour répondre aux besoins des circonscriptions.
 - Suivre les formations en français dans le cadre des 18h
 - Accompagner les formateurs et les enseignants.
 - Créer et assurer le suivi des espaces collaboratifs (Pédagogie 35, e-réseau, triskell, magistère...)
- Etre membre du groupe de travail académique ayant en charge la formation académique des référents dans le cadre du Plan Français, participer activement à la conception et la mise en œuvre de ce plan de formation
- Suivre, au niveau départemental, les dossiers : plan bibliothèque d'école, expérimentations avec des partenaires dont des universitaires, actions éducatives fédératrices (concours, opération « Dis-moi dix mots », semaine de la presse...).
- Repérer, accompagner, évaluer et valoriser les innovations pédagogiques dans le département, en s'appuyant notamment sur l'utilisation du numérique
- En relation directe avec l'IEN en charge du dossier, s'assurer que l'enseignement du français contribue à la réalisation du projet d'académie.

Compétences attendues :

- Maîtriser les compétences de formateur dans les différents cycles d'enseignement.
- Posséder de solides connaissances en français.
- Faire état de compétences attestées dans le domaine de la pédagogie et de la didactique de l'enseignement du français.
- Montrer des connaissances attestées de l'environnement éducatif dans le 1er degré, de la maternelle au cycle 3.
- Actualiser régulièrement ses connaissances.
- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service.
- Savoir communiquer à l'oral et à l'écrit pour affirmer les choix institutionnels et aider à la formalisation des pratiques.
- Faire preuve de rigueur et de bonnes capacités d'organisation, d'analyse et d'expertise.
- Maîtriser l'outil informatique : emploi du tableur EXCEL, mise en œuvre des formations hybrides de type M@gistère, utilisation des espaces numériques de travail.

Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) « Enseignement du Français » (suite)

Contraintes du poste :

Il faut envisager, lors des vacances scolaires, de travailler au-delà de la sortie des élèves et avant la pré-rentrée. Le poste est implanté dans les locaux de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale d'Ille et Vilaine à Rennes.

Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Mathématiques

Sous l'autorité directe de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale (IA-DASEN), en liaison étroite avec l'adjoint au directeur académique en charge du 1^{er} degré (ADASEN) et en relation directe avec l'IEN en charge de la mission enseignement des mathématiques, le conseiller pédagogique départemental en mathématiques contribue à la mise en œuvre de la politique nationale à l'école.

Le (la) CPD a pour fonction :

- de conseiller l'IA-DASEN pour le développement de l'enseignement des mathématiques dans le 1er degré ;
- d'animer l'équipe départementale des référents mathématiques de circonscription, ceci en synergie avec l'IEN en charge de la mission départementale et avec les IEN chargés des circonscriptions du 1er degré ;
- de contribuer à la formation des professeurs des écoles et des formateurs.

Le CPD a un rôle de personne ressource, tant auprès de l'IA-DASEN (information, conseil, aide à la décision), du DAASEN, de l'ADASEN et de l'IEN en charge de la mission mathématique, qu'auprès des acteurs à différents niveaux de mise en œuvre (circonscriptions, écoles, partenaires...).

La fonction de CPD nécessite une grande loyauté institutionnelle, des capacités à prendre des initiatives et à assurer des responsabilités, des qualités d'organisation, d'analyse et d'expertise, un sens du contact et une aptitude à travailler en équipe.

Missions :

- Attirer l'attention de l'IA-DASEN sur les questions relatives à l'enseignement des mathématiques et soumettre des propositions susceptibles d'améliorer l'offre de service public.
- Contribuer à mettre en place, après validation par l'IA-DASEN ou de ses adjoints en fonction des dossiers, le pilotage pédagogique en mathématiques en lien avec les équipes de circonscription.
- Suivre, notamment au niveau départemental, les dossiers : plan Mathématiques, formations de proximité en mathématiques, actions éducatives dans le champ des mathématiques (concours, semaine des mathématiques, recherches-actions).
- Participer, en collaboration avec le Conseiller Départemental Maternelle, à la mise en cohérence des actions de formation tout au long du parcours des élèves (de la PS au CM2) et au suivi de l'enseignement des mathématiques.
- En relation directe avec l'IEN en charge du dossier,
 - Avoir une attention spécifique au déploiement du plan Mathématiques ;
 - Coordonner l'équipe départementale des référents mathématiques de circonscription (Référents MC) ;
 - Organiser les actions de formation qui sont destinées aux référents MC ;
 - Recueillir et/ou produire et diffuser les documents et les informations nécessaires aux référents MC.
- Animer des groupes de travail de CPC en charge du dossier afin de produire des documents pédagogiques et didactiques.
- Participer à la définition et à la mise en œuvre des actions de formation en mathématiques au niveau départemental et aux actions à mettre en place pour répondre aux besoins des circonscriptions et des conseils écoles-collège.
- Accompagner les formateurs et les enseignants.
- Contribuer à la formation des candidats au CAPIPEMF.
- Participer, avec l'accord de l'IA-DASEN, à des missions ou des groupes académiques.
- Repérer, accompagner, évaluer et valoriser les innovations pédagogiques dans le département, en s'appuyant notamment sur l'utilisation du numérique.

Compétences et qualités requises :

- Maîtriser les compétences de formateur dans les différents cycles d'enseignement.
- Posséder de solides connaissances en mathématiques.
- Faire état de compétences attestées dans le domaine de la pédagogie et de la didactique de l'enseignement des mathématiques.
- Montrer des connaissances attestées de l'environnement éducatif dans le 1er degré, de la maternelle au cycle 3.
- Actualiser régulièrement ses connaissances.
- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service.
- Savoir communiquer à l'oral et à l'écrit pour affirmer les choix institutionnels et aider à la formalisation des pratiques.
- Faire preuve de rigueur et de bonnes capacités d'organisation, d'analyse et d'expertise.
- Maîtriser l'outil informatique : bureautique, mise en œuvre des formations hybrides de type M@gistère et de formations en distanciel, utilisation des espaces numériques de travail.
- Capacités relationnelles, d'écoute, d'analyse et de synthèse.
- Capacités de distanciation par rapport à la diversité des situations et des tâches à accomplir.

Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Mathématiques (suite)

Contraintes du poste :

Les missions de conseiller pédagogique départemental nécessitent une grande disponibilité et l'acceptation des contraintes horaires : il faut envisager, lors des vacances scolaires, de travailler au-delà de la sortie des élèves et avant la pré-rentrée.

Le poste est implanté dans les locaux de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale d'Ille et Vilaine à Rennes.

Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Numérique

Le/la CPD chargé(e) du numérique **exerce au sein d'un service départementalisé, sous l'autorité fonctionnelle de l'inspecteur de l'Éducation nationale en charge du numérique (IEN Numérique)** et assure la coordination du groupe des ERUN. Il reçoit une lettre de mission qui sert de cadre à sa mission et son évaluation.

Il est amené à intervenir au sein des pôles de formation et auprès des divers acteurs institutionnels ou partenaires au sein de ce territoire.

Il vise la généralisation de pratiques d'enseignement utilisant des ressources et des services, en appui sur les ressources humaines du Pôle Numérique (ERUN) dont il assure la coordination.

Les missions sont orientées selon quatre axes :

⇒ La formation

- Concevoir et organiser et participer à des stages départementaux développant les enjeux du numérique ;
- Concevoir et organiser les formations départementales développant les enjeux du numérique ;
- Concevoir et assurer la formation des formateurs et cadres dans le domaine du numérique éducatif ;
- Participer aux groupes de travail et instances de décision, mobilisant la formation hybride (m@gistère) ;
- En articulation avec les circonscriptions, centraliser les demandes de formation ;
- **Participer ponctuellement à la formation ou à l'accompagnement d'enseignants dans le domaine du numérique éducatif.**

⇒ Conseil

- **Apporter aide et conseil, par une veille d'informations, à l'inspecteur en charge du numérique pour développer les actions et les projets.**
- Apporter aide et conseil aux circonscriptions et aux collectivités locales sur des dynamiques départementales, académiques et nationales concernant le numérique éducatif.

⇒ Expertise et ressource

- **Représenter l'inspecteur en charge du numérique** dans des instances partenariales ou institutionnelles.
- Participer aux groupes de travail, comités locaux ou instances consultatives départementales ou académiques partenariales.
- Se mobiliser, avec les enseignants référents au numérique (ERUN), sur des dynamiques de conseil, auprès des collectivités territoriales.
- **Organiser, centraliser et coordonner les dossiers visant des demandes d'équipements et de financements, à l'échelle départementale, en lien avec l'IEN en charge du numérique.**
- Valoriser les problématiques du 1er degré dans les projets académiques inter-degrés (EduLab, Coopératives Pédagogiques Numériques, Interactik,...) et les projets partenariaux (Canopé, entreprises).

⇒ Communication

- **Assurer la diffusion d'évènements liés au numérique** selon les canaux institutionnels.
- Centraliser les expériences pédagogiques innovantes concernant le numérique et en assurer la diffusion.
- **Assurer l'information des conseillers pédagogiques de circonscription sur l'actualité institutionnelle du numérique éducatif.**

Compétences requises

- Avoir des qualités d'organisation, être rigoureux et fiable.
- Avoir des capacités d'analyse et d'expertise, posséder un esprit de synthèse.
- Avoir des capacités relationnelles et de communication.
- Avoir des aptitudes à coordonner une équipe.
- Faire preuve de disponibilité et de réactivité.
- Avoir une connaissance approfondie des outils numériques et des enjeux pédagogiques du numérique.
- Être titulaire du CAFIPEMF de préférence option "Enseignement et Numérique".

Contraintes du poste :

Il faut envisager, lors des vacances scolaires, de travailler au-delà de la sortie des élèves et avant la pré-rentree. Le poste est implanté dans les locaux de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale d'Ille et Vilaine à Rennes.

Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Préélémentaire

Le conseiller pédagogique départemental « maternelle » exerce sous l'autorité hiérarchique de l'IEN chargé de la mission préélémentaire dont il est le collaborateur direct.

La fonction de CPD nécessite une grande loyauté institutionnelle, des capacités à prendre des initiatives et à assurer des responsabilités, des qualités d'organisation, d'analyse et d'expertise.

MISSIONS

- Contribuer à l'animation et la coordination du groupe maternel départemental.
- Concevoir des outils de formation pour la maternelle en relation avec les priorités départementales.
- Participer, en collaboration avec les Conseillers Départementaux Français et Mathématiques, à la mise en cohérence des actions de formation proposées tout au long du parcours de l'élève (de la PS au CM2) et au suivi de l'enseignement des fondamentaux.
- Assurer la veille pédagogique et contribuer à la réalisation et la diffusion de ressources pédagogiques et didactiques départementales.
- Participer activement à l'élaboration et à l'encadrement des formations départementales, aider à l'analyse du besoin de formation dans le cadre du PDF.
- Contribuer à la formation des candidats au CAFIPEMF.
- Participer à la formation professionnelle des enseignants stagiaires et néo-titulaires.
- Assurer le suivi et contribuer à l'évaluation des dispositifs « d'Accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans ».
- Participer à la mise en œuvre des actions partenariales avec les services de la « petite enfance ».
- Apporter expertise et conseil auprès des écoles et des communes sur la liaison crèche-école, l'accueil en classes multi-niveaux, la définition de l'activité des ATSEM (rédaction de chartes ...), l'aménagement des locaux, l'utilisation de matériels et de jeux spécifiques ... en lien avec les équipes de circonscription.
- Seconder ou représenter l'IEN préélémentaire dans son rôle d'information et de communication auprès des partenaires extérieurs.

COMPÉTENCES ET QUALITES REQUISES

- Posséder une expérience soutenue dans le domaine de la formation, principalement en maternelle.
- Connaître et comprendre les enjeux actuels de l'école maternelle.
- Disposer d'une solide connaissance de la maternelle sur le plan didactique et pédagogique, étendue au cycle 2.
- Savoir travailler en équipe.
- Etre en capacité de dialoguer avec les partenaires de l'école maternelle (Conseil départemental, CAF, PMI, Collectivités territoriales, DDCSPP...).
- Avoir des qualités d'organisation, d'analyse et d'expertise.
- Manier avec aisance les outils informatiques : bureautique, mise en œuvre des formations hybrides de type M@gistère et de formations en distanciel, utilisation des espaces numériques de travail.
- Capacités relationnelles, d'écoute, d'analyse et de synthèse.
- Capacités de distanciation par rapport à la diversité des situations et des tâches à accomplir.

PROFIL

- Titulaire du CAFIPEMF, de préférence avec l'option « maternelle ».
- Expérience de conseiller pédagogique fortement souhaitée.

Contraintes du poste :

Les missions de conseiller pédagogique départemental nécessitent une grande disponibilité et l'acceptation des contraintes horaires : il faut envisager, lors des vacances scolaires, de travailler au-delà de la sortie des élèves et avant la pré-rentrée.

Le poste est implanté dans les locaux de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale d'Ille et Vilaine à Rennes.

Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Langues vivantes

Mission

- Contribuer à la mise en œuvre de l'enseignement des langues vivantes notamment dans la couverture et l'implantation des ressources nécessaires.
- Développer les compétences professionnelles des ressources tant dans le repérage le suivi que la formation.
- Assurer la réussite des élèves au niveau A1 notamment par l'analyse des résultats et le repérage des points de difficultés.

Compétences requises

- Etre titulaire du CAFIPEMF de préférence Langues vivantes
- Connaître le cadre départemental et les partenaires
- Avoir des qualités d'organisation, d'analyse et d'expertise
- Manier l'outil informatique dont EXCEL avec une maîtrise suffisante

Contraintes du poste :

Il faut envisager, lors des vacances scolaires, de travailler au-delà de la sortie des élèves et avant la pré-rentrée. Le poste est implanté dans les locaux de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale d'Ille et Vilaine à Rennes.

Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) « Langues et cultures régionales » - Breton et Gallo

Le conseiller pédagogique départemental en langues et cultures régionales exerce sous l'autorité hiérarchique du DASEN d'Ille-et-Vilaine et la responsabilité de l'ADASEN. Il travaille également en lien étroit avec l'IEN chargé de mission en langues et cultures régionales.

Missions

- Mettre en œuvre la politique académique et départementale pour structurer et développer l'enseignement des langues et cultures régionales (breton et gallo) dans le 1er degré, en articulation avec l'enseignement de la langue française et des autres langues vivantes étrangères.
- Contribuer au fonctionnement au développement et à la coordination des sites dans lesquels les langues et cultures régionales sont enseignées.
- Conduire des actions d'accompagnement et d'évaluation des différents dispositifs concernant les langues et cultures régionales.
- Préparer et conduire des actions de formation (au niveau départemental et académique).

Actions à conduire

Toutes les actions relatives aux missions précisées ci-dessus et en particulier :

- Assurer l'accompagnement (didactique et pédagogique) des enseignants et des équipes engagés dans l'enseignement bilingue et plurilingue (approches plurielles).
- Concevoir et mettre à disposition des ressources didactiques et pédagogiques (outils, sites, mutualisation de documents...) incluant celles relatives à l'évaluation des compétences.
- Impulser et accompagner des projets d'apprentissage interdisciplinaires centrés sur l'acquisition de compétences linguistiques et culturelles.
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de formation (stages, animations pédagogiques, ateliers...)
- Favoriser la continuité des enseignements et des apprentissages au sein de l'école primaire et avec le collège, **en élaborant et en mettant en œuvre, de manière conjointe et cohérente**, des actions (liaison intercycles, projet d'école, liaison école-collège, projet commun...) et des outils (livret scolaire, protocole d'évaluation, portfolio...).
- Participer au développement des relations avec les partenaires (parents, intervenants, associations, collectivités territoriales)
- Concevoir et mettre en œuvre des outils de pilotage (bases de données, enquêtes)

Profil

Pour assurer efficacement ces missions, le candidat devra faire preuve :

- de compétences didactiques et pédagogiques affirmées dans tous les domaines disciplinaires, et particulièrement dans celui de l'enseignement des langues vivantes régionales et des langues vivantes
- d'une connaissance approfondie des cultures régionales (breton et gallo)
- de solides compétences méthodologiques (analyse, conception, organisation ...)
- de réelles capacités de communication, d'animation et de coopération
- d'une maîtrise dans l'usage des TUIIC

Qualifications requises

Ce poste est à vocation départementale et sera attribué, après avis d'une commission spécifique, aux candidats ayant satisfait aux critères ci-dessous :

- Etre titulaire du CAFIPEMF option Langues et cultures régionales ou s'engager à le passer (affectation provisoire) au cours de l'année d'exercice.
- Répondre aux exigences linguistiques du niveau B2 (breton) défini par le Cadre Européen Commun de référence en Langues.
- Faire état de compétences attestées dans le domaine de la pédagogie et de la didactique de l'enseignement des langues.

Contraintes du poste :

Il faut envisager, lors des vacances scolaires, de travailler au-delà de la sortie des élèves et avant la pré-rentree. Le poste est implanté dans les locaux de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale d'Ille et Vilaine à Rennes.

Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) « Arts, culture et éducation au développement durable »

Les conseillers pédagogiques départementaux arts, culture et développement durable exercent sous l'autorité hiérarchique du DASEN d'Ille-et-Vilaine et la responsabilité de l'ADASEN. Ils développent leurs missions sous l'autorité fonctionnelle des IEN chargés de mission en éducation artistique et culturelle et en éducation au développement durable. Ils constituent une ressource pour l'aide à la rédaction des projets d'école dans les domaines de l'EAC et du développement durable. Au regard de la taille du département et de la politique d'accompagnement des publics les plus éloignés des arts, de la culture et de l'EDD, les postes sont territorialisés : le premier nord-est et le second sud-est, la ville de Rennes étant prise en charge par les IEN chargés de mission et les conseillers de circonscription.

Les CPD arts, culture et éducation au développement durable exercent leurs missions sur deux axes :

EAC (Education Artistique et Culturelle) - Mise en place des parcours éducatifs inscrits dans la loi d'orientation et pour ce faire :

- Accompagnement, formation dans le cadre du 100% EAC
- ADAGE : suivi des projets et des équipes et aide à la mutualisation des pratiques
- Déclinaison des actions éducatives nationales adaptée aux spécificités territoriales
- Agrément au sein des circonscriptions des intervenants et des structures artistiques et culturelles

EDD (Education au Développement Durable) :

- **Accompagnement et déploiement de l'éducation au développement durable** dans le cadre du plan de formation continue pluri-annuelle et des formations de proximité
- Agrément des intervenants et des structures engagées dans la démarche
- Suivi, impulsion et évaluation de la labellisation E3D des écoles
- Suivi, impulsion et évaluation des aires marines éducatives

Une participation régulière à des réunions sur Rennes avec les IEN porteurs des missions sera demandée.

Titre requis : CAFIPEMF de préférence arts et/ou musique

Connaissances spécifiques requises :

Expérience dans l'approche transversale des champs artistiques, sensibilité à la démarche EDD, appétence pour l'impulsion de projets en lien avec des partenaires institutionnels, associatifs ou avec des collectivités territoriales.

Qualités attendues :

- Aptitude à travailler en équipe
- **Qualités d'organisation, d'autonomie et de disponibilité**
- Capacités à intégrer des équipes de circonscription

Les missions sont réparties sur 2 zones géographiques.

- Nord-Est implanté dans les bureaux de la circonscription de Fougères ;
Secteurs d'intervention : circonscriptions de Fougères, Vitry, Pays Malouin, Saint Malo, Combourg, Liffré, Pacé, Saint Grégoire.
- Sud-Ouest dans les bureaux de la circonscription de Redon ;
Secteurs d'intervention : circonscriptions de Montfort, Saint Jacques, Redon, Chateaugiron, Bruz, Bain de Bretagne, Châteaubourg.

Contraintes du poste :

Il faut envisager, lors des vacances scolaires, de travailler au-delà de la sortie des élèves et avant la pré-rentrée. Le poste est implanté dans les locaux de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale d'Ille et Vilaine à Rennes.

Postes de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Education Physique et Sportive – ILLE ET VILAINE

Le poste de CPD EPS est ouvert aux enseignants du 1er degré, titulaires du CAFIPEMF option EPS ou d'un CAFIPEMF généraliste avec un diplôme universitaire STAPS et aux enseignants d'EPS du 2nd degré titulaires du CAFA.

Sous l'autorité directe de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale (IA-DASEN), en liaison étroite avec l'adjoint au directeur académique en charge du 1^{er} degré (A DASEN) et en relation directe avec l'IEN en charge du dossier EPS, le conseiller pédagogique départemental EPS (CPD EPS) participe à la mise en œuvre de la politique nationale, académique et départementale en matière d'EPS à l'école.

Le CPD EPS a pour fonction :

- de conseiller l'IA-DASEN en matière d'éducation physique et sportive (EPS) dans le 1er degré, en apportant son expertise dans la discipline,
- d'animer l'équipe départementale des CPC en charge du dossier EPS pour l'enseignement de l'EPS,
- d'aider à l'élaboration de la politique départementale en matière d'EPS, en liaison avec les partenaires locaux,
- de contribuer à la formation des professeurs des écoles et des différents intervenants participant à l'action éducative de l'école,
- travailler en lien avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

Le CPD EPS a un rôle de personne ressource, tant auprès de l'IA-DASEN (information, conseil, aide à la décision), qu'auprès des acteurs à différents niveaux de mise en œuvre (circonscriptions, écoles, partenaires...).

La fonction de conseiller pédagogique nécessite une grande loyauté institutionnelle, une grande disponibilité, un sens du contact et des responsabilités et une grande capacité à travailler en équipe.

Missions :

- attirer l'attention de l'IA-DASEN sur les questions inhérentes à l'EPS dans le département et soumettre des propositions,
- assurer une veille réglementaire,
- mettre en place, après validation par l'IA-DASEN, la politique départementale en EPS au niveau des circonscriptions dont il est référent,
- en relation directe avec l'IEN en charge du dossier EPS et du second CPD EPS, coordonner l'équipe départementale EPS,
- recueillir et/ou produire et diffuser les documents et les informations nécessaires aux CPC en charge du dossier EPS ainsi qu'organiser les actions de formation qui leur sont destinées,
- instruire les dossiers de demandes d'agrément des intervenants extérieurs rémunérés en EPS,
- suivre au niveau départemental les dossiers de rencontres sportives scolaires
- participer à la définition et contribuer à la mise en œuvre des actions de formation au niveau départemental et des circonscriptions de référence,
- participer, avec l'accord de l'IA-DASEN, à des missions ou des groupes académiques,
- participer aux jurys d'examen et de concours auxquels il est convoqué,
- repérer, accompagner, évaluer et valoriser les innovations pédagogiques dans le département.

Compétences attendues :

- maîtriser les compétences de formateurs dans les différents cycles d'enseignement,
- posséder une parfaite connaissance de l'environnement éducatif et de l'enseignement de l'EPS dans le 1er degré,
- actualiser régulièrement ses connaissances,
- être capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service,
- savoir communiquer à l'oral et à l'écrit pour affirmer les choix institutionnels,
- faire preuve de bonnes qualités d'écoute, d'analyse, d'initiative et d'organisation,
- maîtriser l'outil informatique et les plates-formes de formation.

Contraintes du poste :

Il faut envisager, lors des vacances scolaires, de travailler au-delà de la sortie des élèves et avant la pré-rentrée. Le poste est implanté dans les locaux de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale d'Ille et Vilaine à Rennes.